



Serving  
GOVERNMENT,  
serving  
CANADIANS.

# Politique de gestion du rendement des fournisseurs

---

Conférence virtuelle et exposition Mari-Tech 2021

le 27 avril 2021

---

[www.pspc-spac.gc.ca](http://www.pspc-spac.gc.ca)



Public Services and  
Procurement Canada

Services publics et  
Approvisionnement Canada

Canada

# Engagement de la lettre de mandat

---

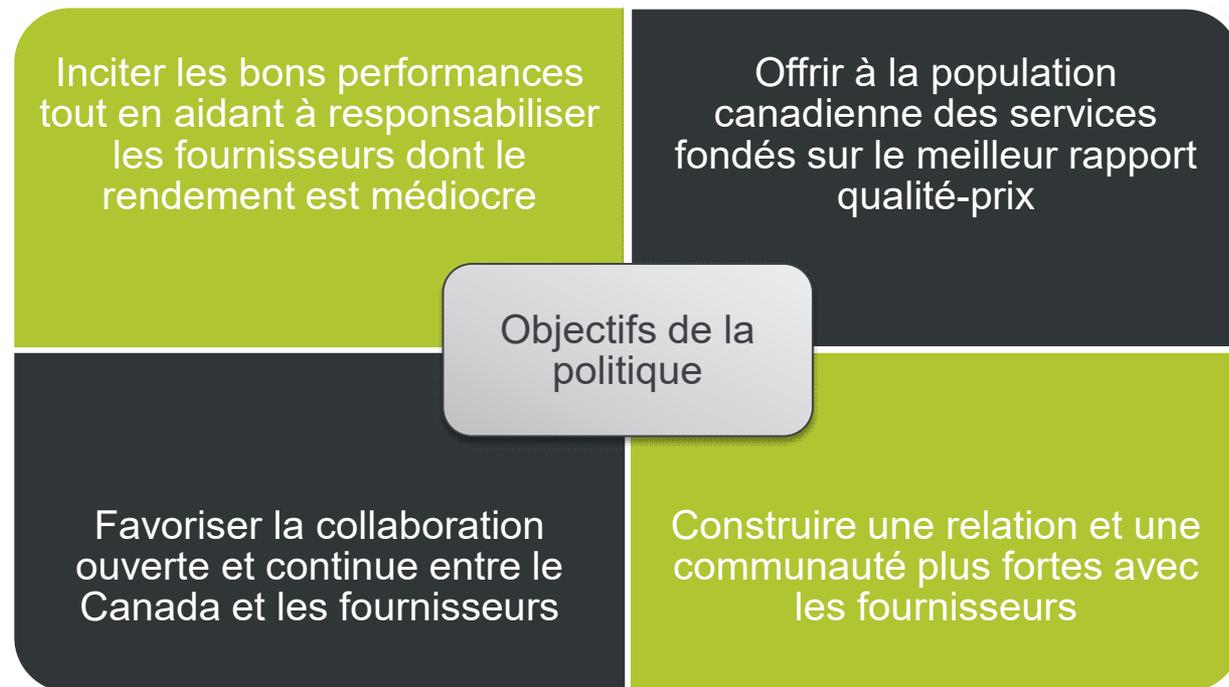
*« Poursuivre le développement de meilleurs outils de gestion des fournisseurs afin que le gouvernement soit en mesure de tenir les entrepreneurs responsables du mauvais rendement ou d'un comportement inacceptable, en particulier pour les achats de grande envergure. »*

**Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement  
Lettre de mandat du 13 décembre 2019**



# Objectifs

- Conformément à l'engagement énoncé dans la lettre de mandat du ministre, le Programme des approvisionnements de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) a conçu une politique de gestion du rendement des fournisseurs (GRF).



# Recherche et consultation



## À l'interne

- Des travaux de recherche et d'analyse approfondies sont entrepris sur les pratiques de gestion du rendement des fournisseurs aux échelles municipale, provinciale et internationale
- Des consultations ont lieu à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), à Services partagés Canada (SPC), au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et auprès des acheteurs fédéraux les plus importants (plus de vingt-cinq réunions de travail avec vingt-quatre autres ministères)



## Industrie/fournisseurs

- Comité consultatif des fournisseurs (CCF) et sous-comité de la gestion du rendement des fournisseurs
- Douze associations nationales de l'industrie
- Trente-deux associations de l'industrie dans cinq régions



## Autres administrations

- Consultation des homologues provinciaux et territoriaux
- Consultations avec les municipalités, p. ex. Ottawa, Gatineau et Halifax
- Consultation des représentants de l'Australie
- Rencontre avec les représentants des États-Unis à Washington
- Consultation des représentants de la Nouvelle-Zélande

[www.pspc-spac.gc.ca](http://www.pspc-spac.gc.ca)



# Modèles internationaux analysés

## ÉTATS-UNIS

- *Federal Acquisition Streamlining Act (1994)* – Jette les fondements législatifs aux fins de l'évaluation du rendement antérieur
- **Dépôt central**
- **Obligatoire** pour les contrats d'architecture et d'ingénierie de plus de 35 000 \$; pour les contrats de construction de plus de 700 000 \$; pour tous les autres contrats et commandes de plus de 150 000 \$
- **Échelle de cotation de 5 points (1 à 5) :**
  - [5] = Exceptionnel
  - [4] = Très bon
  - [3] = Satisfaisant
  - [2] = Faible
  - [1] = Insatisfaisant
- Les fournisseurs sont évalués en fonction des points suivants :
  - Aspect **technique** (qualité des produits ou des services);
  - Contrôle des **coûts**;
  - **Calendrier** et échéanciers;
  - **Gestion** et relation opérationnelle;
  - Passation de marchés auprès des petites entreprises;
  - Conformité réglementaire (p. ex., environnement, main-d'œuvre, sécurité)

## ROYAUME-UNI

- Procurement Policy Note (04/15) (2012) – Vise à tenir compte du rendement antérieur des fournisseurs
- **Dépôt central**
- **Obligatoire** pour les contrats de plus de 20 millions de livres sterling pour des biens et services liés aux technologies de l'information et des communications, à la gestion des installations ou au traitement opérationnel
- Des certificats de rendement sont utilisés afin d'attester qu'un fournisseur a fourni les biens ou les services conformément au contrat;
- Les raisons de la non-conformité sont inscrites dans le certificat de rendement;
- Les raisons de la non-conformité pourraient comprendre :
  - Le défaut de respecter tout niveau de service ou de fournir les biens et services conformément aux normes en matière de **qualité**;
  - **Calendrier** (retards);
  - Le défaut de livrer tous les biens et services;
  - Tout autre défaut de conformité avec le contrat.

## AUSTRALIE

- *Public Governance, Performance and Accountability Act (PGPA) (2013)* et les Commonwealth Procurement Rules (2014)
- **Dépôt central**
- **Obligatoires** pour les contrats d'acquisition d'immobilisations en matière de défense de plus de 10 M\$; pour les contrats de soutien en service ou les offres à commandes de plus de 5 M\$; pour les contrats de faible valeur dont les opérations sont de nature délicate et importantes d'un point de vue militaire
- **Échelle de cotation de 5 points (1 à 5) :**
  - [5] = Très bon
  - [4] = Conforme au contrat
  - [3] = Faible
  - [2] = Insatisfaisant (avec amélioration)
  - [1] = Insatisfaisant
- Les fournisseurs sont évalués en fonction des points suivants :
  - Rendement sur le plan **technique**;
  - **Coûts**;
  - **Calendrier**;
  - Relations (c.-à-d. avec la **Gestion**)
  - Passation de marché



# Approche en matière de conception

---

- La politique de GRF constitue un nouveau cadre qui encourage des évaluations justes, équilibrées et cohérentes.
- Les attentes claires en matière de rendement seront communiquées aux fournisseurs afin de veiller à ce qu'ils comprennent bien comment s'acquitter de leurs obligations contractuelles.
- Des cotes de rendement seront utilisées dans les processus d'évaluation des soumissions à venir afin d'encourager le bon rendement.
- Inspirée de l'approche américaine, mais renforcée par les pratiques exemplaires et les leçons tirées d'autres administrations (p. ex. le Royaume-Uni, l'Australie, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, et le Yukon).
- Les indicateurs de rendement clé (IRC) normalisés minimiseront la subjectivité et la charge des responsables techniques et des autorités contractantes.
- Les ministères clients, les participants de l'industrie et les intervenants internes ont indiqué qu'ils préfèrent une échelle de cinq points, car elle permet de viser l'« excellence ».



# Éléments clés de la politique

- Le seuil pour les contrats pour lesquels SPAC est l'autorité contractante est établi à 100 000 \$ :
  - Le seuil de 100 000 \$ représente environ 96 % des produits.
  - Les variations quant au seuil sont autorisées selon le bien ou le service en particulier.
  - Les seuils pourraient ne pas s'appliquer aux projets pilotes aux fins de la collecte des données.
- Les fiches de rendement propres aux produits comportant des indicateurs de rendement clés (IRC) seront utilisées pour évaluer le rendement des fournisseurs. Les fiches de rendement comprendront quatre catégories d'évaluation distinctes :

Qualité	Gestion
Coût	Calendrier

- Les attentes en matière de rendement seront précisées et les communications seront améliorées avec tous les intervenants concernés tout au long de la durée de vie des contrats.
- Les données historiques sur le rendement seront utilisées afin d'éclairer les décisions d'approvisionnement (c.-à-d., les renseignements antérieurs sur le rendement seront inclus dans le processus d'évaluation de soumissions et d'attribution de contrats).

[www.pspc-spac.gc.ca](http://www.pspc-spac.gc.ca)



# Note de rendement des fournisseurs

---

- Attribution d'une note aux fournisseurs en fonction de leur performance pendant la durée du contrat :
  - La communication avec les fournisseurs à intervalles réguliers tout au long du contrat permettra aux fournisseurs de recevoir des commentaires sur leur performance et de discuter des options pour corriger une performance inadéquate.
- Les cotes :
  - seront pondérés sur cinq ans, avec un poids plus important accordé aux années récentes ;
  - seront pondérés dans un intervalle de 5 à 25 % de la note globale d'évaluation des offres, en fonction des circonstances de chaque appel d'offres individuel ;
  - seront triés par fournisseur et par produit et, éventuellement, par complexité similaire ; et,
  - peuvent également être utilisés à des fins de préqualification ou de sélection des fournisseurs tout au long du processus d'évaluation des offres.



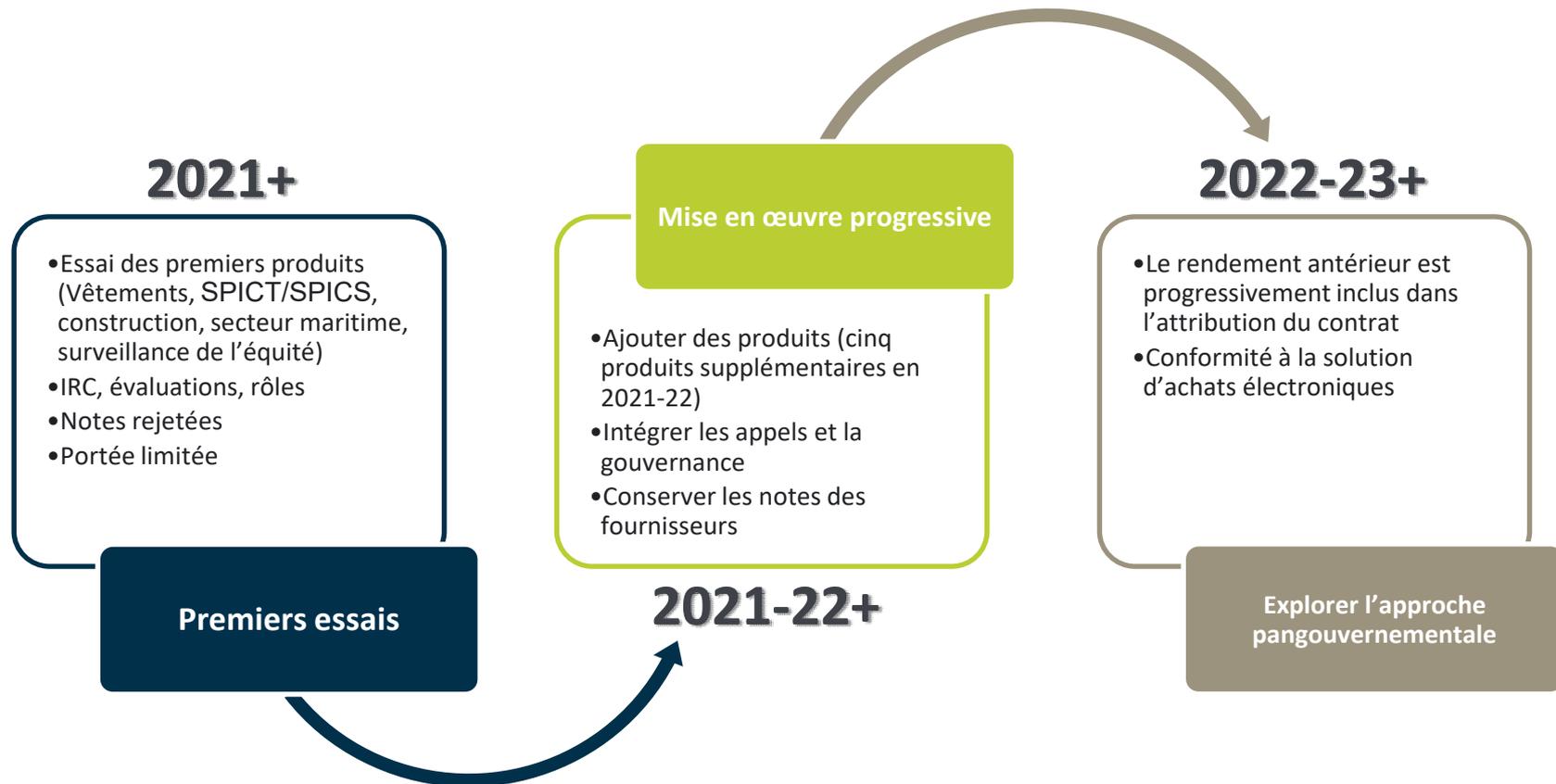
# Processus de politique pilote



[www.pspc-spac.gc.ca](http://www.pspc-spac.gc.ca)



# Calendrier de l'initiative



Mise en œuvre progressive selon le *produit* et en mettant à l'essai par phases les *composantes* de la politique de GRF.

10

[www.pspc-spac.gc.ca](http://www.pspc-spac.gc.ca)



# Se tenir au courant

---

Un site Web sur la GRF nouvellement mis à jour a récemment été lancé. Pour obtenir des précisions et les dernières mises à jour sur l'état des activités de GRF, veuillez consulter les ressources suivantes :

- Site Web : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/grf-vpm/grf-vpm-fra.html>
- Résumé de la mobilisation des intervenants : <https://contenu.achatsetventes.gc.ca/gestion-du-rendement-des-fournisseurs-grf-ce-que-nous-avons-entendu-un-resume-de-la-mobilisation-des-intervenants>
- La demande de renseignements sur les fiches de rendement pilotes et le processus d'évaluation du rendement est actuellement affichées sur le site Achatsetventes.gc.ca : <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-appvisionnement/appels-d-offres/PW-21-00950744>
- Personnes-ressources :
  - Directrice exécutive : Caroline Landry, 613-818-6675
  - Directeur associé : Ricardo Seoane, 613-614-0728
  - Gestionnaire : Dante Scalzo, 873-354-3578

